



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Strasbourg, le 9 octobre 2025

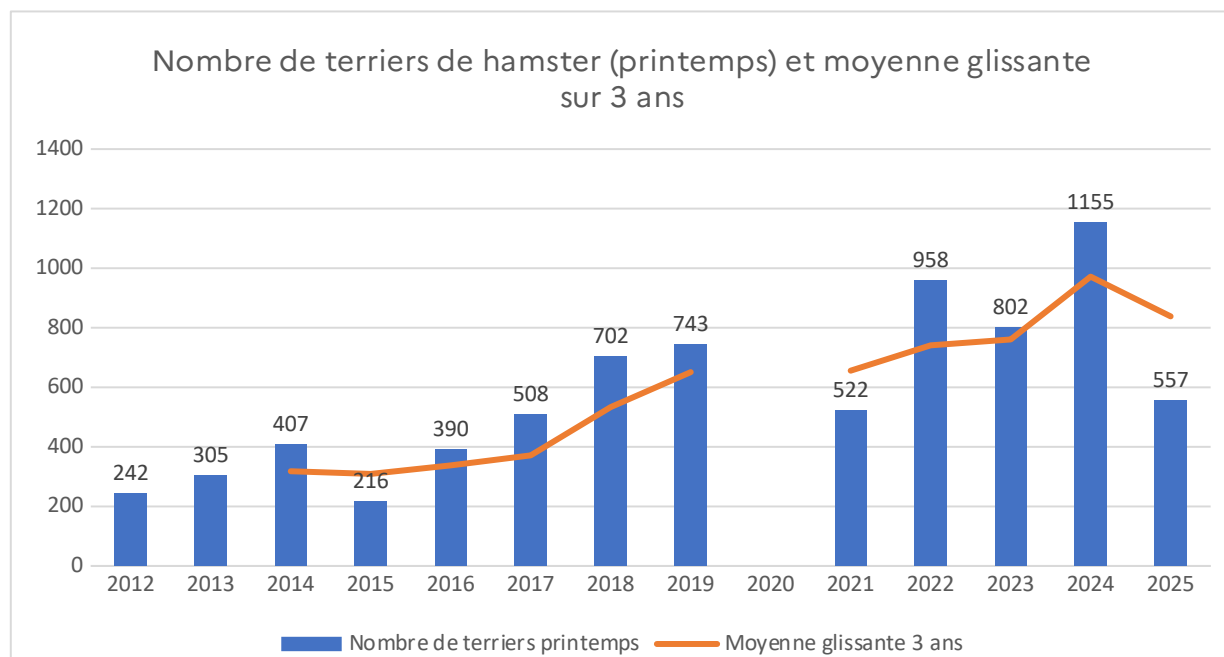
Résultat des opérations de comptage des terriers de hamster commun (*Cricetus cricetus*) Campagne printemps 2025

En 2025, 557 terriers ont été recensés sur 3 251 hectares de cultures favorables en Alsace.

Dans le cadre du plan national d'actions 2019-2028 en faveur du hamster commun et de la biodiversité de la plaine d'Alsace, l'Office français de la biodiversité (OFB) a effectué le suivi des terriers de cette espèce dans ses zones de présence durant les mois d'avril et mai 2025.

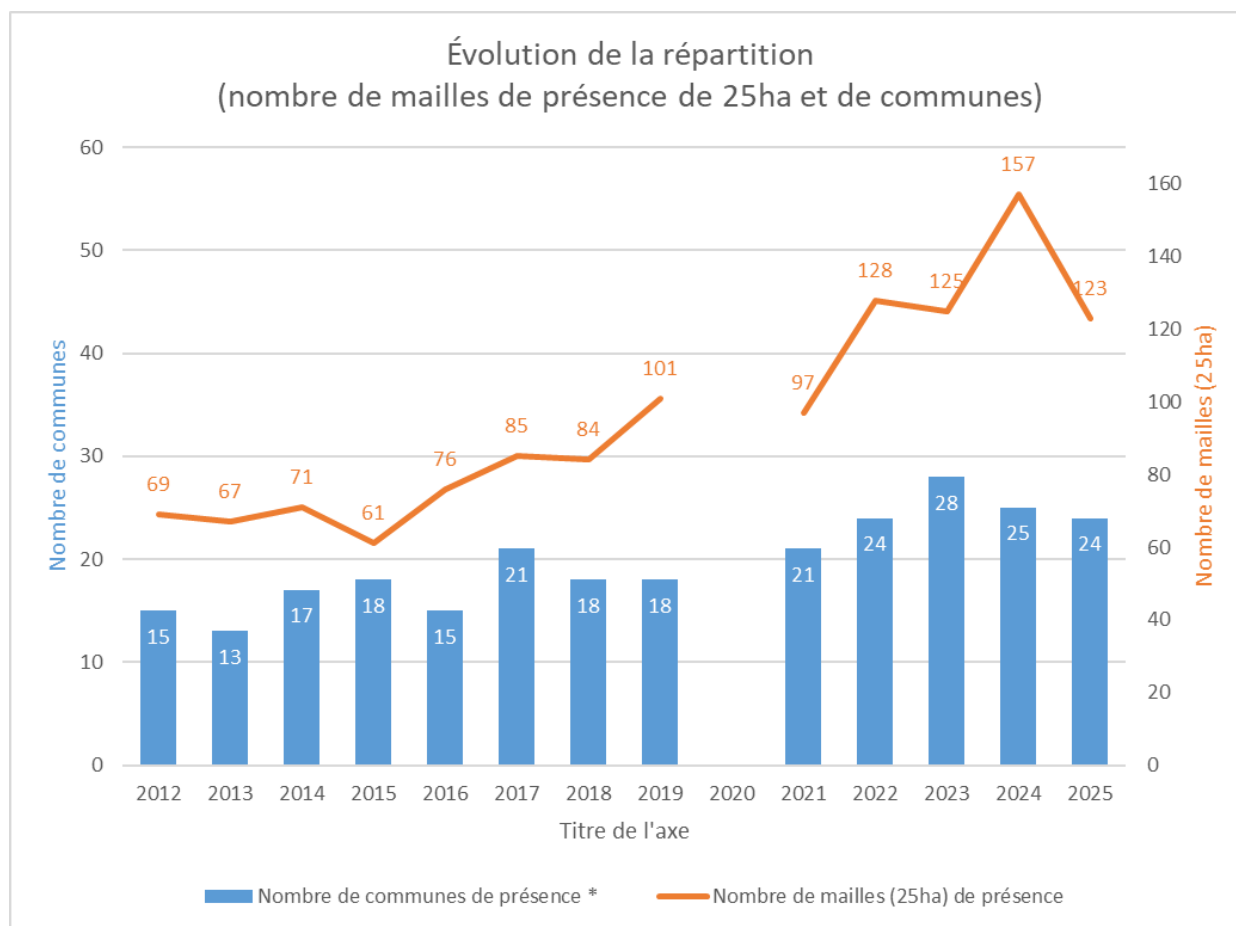
3 251 hectares (ha) de cultures favorables ont été prospectés au total, sur 41 communes du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, avec l'appui de 6 bureaux d'études. Le protocole de comptage mis en œuvre permet de suivre les tendances d'évolution de l'abondance et de la répartition du hamster commun : en effet, si le nombre de terriers recensés en sortie d'hibernation ne correspond pas directement au nombre de hamsters, il constitue un indice de l'abondance de l'espèce.

Cette année marque une pause dans la tendance d'évolution à la hausse du nombre de terriers depuis 2016, comme permet de l'observer la courbe « Moyenne glissante sur 3 ans », calculée pour l'année N en prenant la moyenne du nombre de terriers des années N, N-1 et N-2.



NB : absence de comptage en 2020 en raison de la crise Covid.

S'agissant de l'aire de répartition de l'espèce, des terriers ont été dénombrés en 2025 dans 24 communes alsaciennes. Plus précisément, le suivi du nombre de mailles de 25 ha avec présence d'au moins un terrier permet de constater que l'espèce est présente cette année au sein de 123 mailles de 25 ha représentant près de 3 075 ha de surfaces agricoles. En 2024, l'espèce était présente sur 157 mailles de 25 ha, soit près de 4 000 ha.



Après l'accroissement exceptionnel constaté en 2024, on observe en 2025 un repli du nombre et de l'aire de répartition des terriers dans les trois zones de présence de l'espèce. Les comptages 2026 et 2027 permettront de voir si 2025 correspond à un retrait ponctuel des populations de hamster, à l'instar de celui observé en 2021, où 522 terriers avaient été observés.

Ces évolutions indiquent que les effectifs restent fragiles et en deçà du seuil de viabilité, estimé à 1 500 individus sur un territoire de 600 ha d'un seul tenant. **Les résultats observés ces dernières années (tendance globale à la hausse depuis 2016, mais avec des alternances de phases d'accroissement et de repli) encouragent les acteurs de la protection de cette espèce à poursuivre leurs efforts.**

L'État, mais aussi la profession agricole, les communes concernées, le CNRS et les associations de protection de l'environnement restent fortement mobilisés et poursuivent la mise en œuvre du plan national d'actions coordonné par la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Grand Est. Ce plan vise à préserver cette espèce emblématique et, par voie de conséquence, toute la petite faune de la plaine alsacienne.

Contact presse

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement**
Eric THOUVENOT – eric.thouvenot@developpement-durable.gouv.fr

Office français pour la biodiversité
Julien EIDENSCHENCK – julien.eidenschcnck@ofb.gouv.fr
Tél : 06 25 03 23 76

DREAL Grand Est
14 rue du bataillon de marche n°24 - BP 10001
67050 Strasbourg Cedex
Tél. : 03 88 13 05 00

